

long pour n'avoir pas à y revenir. Cette année, les dommages n'ont pas été considérables dans ce district du Saguenay; et il est à croire que l'an prochain cet insecte ne sera pas ici en plus grande abondance que dans les années ordinaires.

Ce n'est pas la première fois que cet insecte se multiplie aussi extraordinairement; et ces sortes d'invasions auront encore lieu dans l'avenir, après des périodes plus ou moins longues. En tout cas, c'est la région de Montréal qui a reçu cette année la visite du Clisiocampe, si désastreuse pour les arbres des vergers et des forêts.

En son numéro du 24 juin, la *Patrie* donnait une gravure du papillon provenant de cette chenille; l'insecte, sur cette image, a bien $5 \frac{1}{2}$ pcs d'envergure. Il est vrai que, dans le texte, on ne lui donne qu'une expansion de $2 \frac{1}{2}$ pcs, mais c'est encore trop, puisqu'il n'atteint réellement pas 2 pouces. Ajoutons que, dans cette gravure, nous ne reconnaissons aucunement le papillon du Clisiocampe: c'est un insecte fantaisiste que l'on nous a servi là. Ne disons rien des "chenilles" qui accompagnent, sur la gravure, l'énorme papillon de la *Patrie*, et qui ressemblent plutôt à des limaces. Arrêtons-nous plutôt au texte, où nous lisons avec stupeur que ces chenilles "vivent à peu près trois mois" (ce qui est exagéré des deux tiers), "deviennent ensuite à l'état de chrysalide et se transforment en mouche." Voilà bien le bouquet: ces papillons ne sont que des mouches! "La femelle, dit encore notre entomologiste d'occasion, meurt aussitôt qu'elle a déposé ses œufs, à l'automne, sous les feuilles des arbres." La vérité, c'est que la femelle du Clisiocampe fait sa ponte au milieu de l'été, et dépose ses œufs, non pas sous les feuilles des arbres, mais en anneaux autour des petits rameaux ligneux des arbres.

La *Presse* du 8 juillet consacre une demi-page "au fléau des chenilles qui ravagent nos campagnes." On y voit plusieurs gravures, entre autres celle du grand papillon, quoique légèrement réduit dans ses proportions, que nous venons d'ob-